



Bulletin communal

N°08 / 1er semestre 2016

www.mairie-sainte-enimie.fr
mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr

L'EDITO DU MAIRE



Chers voisins et amis,

Ces derniers mois, vos élus ont dû se prononcer sur de délicats sujets et prendre des décisions qui, nous l'espérons, assureront une pérennité à notre territoire en préservant ses services.

Comme j'ai eu l'occasion de vous en parler dans les précédents bulletins, la taille des nouvelles intercommunalités exigées par le gouvernement nous invite à engager des regroupements.

Notre commune est à un tournant de son histoire, dans la fusion des communautés de communes qui s'engage en janvier 2017, 23 communes vont se réunir, engageant à terme une réorganisation du territoire et de sa représentativité.

En début d'année, les communes de Quézac et de Montbrun souhaitaient se regrouper et fusionner avec la commune d'Ispagnac. Nous avons été invités à participer à ce projet, ainsi que plus tard, les communes de La Malène et du Mas St Chély.

Aujourd'hui, seules trois communes ont décidé d'aller au bout de ce regroupement : Sainte-Enimie, Quézac et Montbrun, qui vont former au premier janvier 2017, une seule commune : "Gorges du Tarn Causses".

Cette nouvelle commune représentera environ 1000 habitants. Les trois mairies seront conservées et pérennisées ; le chef-lieu sera Sainte-Enimie. Nous connaissons les difficultés de préservation de nos services avec la perte encore cette année de l'unité technique du conseil départemental, les interrogations autour de notre collège, etc.... Aussi, il est important pour assurer l'avenir, dans le train des regroupements territoriaux, d'être dans la locomotive plutôt que de regarder passer le train, et peut être demain de finir dans un wagon.....

Vous avez été nombreux ces dernières semaines à vous interroger sur les décisions prises par le conseil municipal lors des dernières séances, concernant le parking de la gravière au bas du village de Sainte-Enimie. En effet, suite à la contestation de la propriété publique d'un terrain à proximité du parking, des recherches ont été menées. Les documents archivés retrouvés ont fait apparaître un doute sur la propriété en amont du parking.

Suite à la découverte de ces documents, le conseil municipal s'est réuni en commission. Lors de cette réunion, il a été retenu que les limites de propriété de chacun sur ce secteur doivent être clarifiées. L'importance pour la collectivité est de maîtriser le parking de la gravière et de ses abords. Il a aussi été constaté les problèmes de stationnement en journée l'été, la difficile gestion des camping-cars, la visibilité du site du pont et de la digue pour les touristes, la qualité des plages, la valorisation des activités de loisirs,.... Autant d'enjeux que la collectivité doit maîtriser si le village de Sainte-Enimie veut continuer à être attractif et attirer de nombreux visiteurs. Des questions de propriété se sont déjà posées dans le passé... A l'autre extrémité du parking, sur la partie aval, la commune avait alors, après réalisation d'une expertise, restreint l'espace utilisé à tort, et appliqué une redevance d'occupation du domaine public à l'exploitant de canoës, installé sur cette partie de la gravière.

Au vu de cette situation nouvelle, le conseil municipal a décidé de ne plus permettre aux locations de canoës

d'exercer leurs activités commerciales sur ce parking ou aux abords, à partir du 1 janvier 2017.

L'entreprise installée précédemment en amont, est en cours de changement de propriétaire. Les documents en notre possession nous prouvent la propriété communale de l'emplacement sur le parking et émettent des doutes sur la propriété de « l'île ». Néanmoins, la reprise et la continuité de l'exploitation de canoës, la proximité de la saison, la crainte de certains, autant d'arguments qui ont poussé le conseil municipal à permettre cet été, à titre exceptionnel, à utiliser uniquement la partie amont de ce parking, moyennant une redevance d'occupation du domaine public.

Une expertise est demandée afin de définir les limites des propriétés de chacun ; dans cette attente le conseil municipal ne souhaite pas que l'îlot soit aménagé.

Il n'est pas simple de trouver la bonne solution ! Celle, prise par le Conseil Municipal, risque d'aggraver, pour la haute saison cette année, les difficultés de stationnement au bas du village. Aussi, saisonniers et commerçants qui utilisez peu vos véhicules en été, vous êtes invités à stationner en haut du village ou sur la route de Florac, ainsi vous permettrez à vos clients de se garer plus facilement pour profiter de notre belle rivière et aller faire du canoë.

Une étude d'aménagement du parking va être réalisée sous peu, afin d'améliorer le site, réguler le stationnement des camping-cars et valoriser la baignade, pour les années à venir.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
(fermé le mercredi après-midi)

Horaires de la déchetterie :

Mercredi: 13h30 à 17h
Samedi: 8h30 à 12h

INFORMATIONS MUNICIPALES



La stratégie du Pôle de pleine nature des gorges du Tarn validée par les élus

Les six présidents des communautés de communes qui forment le territoire du Pôle de pleine nature des gorges du Tarn ont été rassemblés à Sainte-Enimie le 19 mai dernier à l'initiative de Jean-Luc Aigouy président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses.

Les décideurs impliqués dans ce projet ambitieux ont validé la stratégie élaborée par le Syndicat mixte qui avait déjà été approuvée par les partenaires et financeurs lors du comité de pilotage du 13 mai 2016. Cette stratégie est le fruit d'un diagnostic de territoire de la filière ayant mobilisé un collectif de techniciens, d'experts, d'élus, de professionnels du sport et du tourisme. La stratégie validée comporte 3 axes majeurs : conforter les activités distinctives de la destination, améliorer le bouquet de services et d'activités dans les bourgs portes et articuler cette offre avec les massifs voisins. En effet, ce territoire offre des sites de pratique de très haute qualité qui rayonnent à l'international dans des domaines variés tels que l'escalade, le kayak, la spéléo, ou encore la slack-line. Ces activités distinguent fortement les gorges du Tarn et suscitent une attractivité majeure pour le département et les massifs environnants.

Le second volet vise à améliorer l'offre de randonnée (pédestre et VTT) en faisant découvrir les spécificités de notre patrimoine historique, naturel et paysager.

Les élus ont acté l'importance de renforcer cette artère principale des gorges du Tarn en s'appuyant sur les portes d'entrées du territoire qui font également le lien vers les massifs voisins que sont l'Aubrac, Le mont Lozère, les Cévennes, l'Aigoual et les grands causses. Un travail d'articulation avec ces territoires permettra de renforcer l'offre de sites de pratique complémentaires, d'optimiser les retombées des événementiels et bien entendu d'améliorer la communication et la mise en marché de l'offre spécialisée.

Cette stratégie a fait l'unanimité auprès des six présidents ; il reste 4 mois pour définir un plan d'actions avec les financements correspondants échelonné sur les 5 années à venir. Un réel défi que le Syndicat mixte s'apprête à relever en suscitant l'adhésion de l'ensemble des acteurs concernés par la filière.



À la découverte des orchidées sauvages du Grand Site : une première édition très réussie

Organisé par les offices de tourisme, le 1er Festival de la randonnée des gorges du Tarn et des grands causses propose des randonnées accompagnées durant tous les week-ends du mois de juin. C'est dans ce cadre que les chargés de missions du Syndicat mixte du Grand Site et de la Fédération Départementale des Chasseurs, partenaires pour l'animation des sites Natura 2000 des gorges du Tarn et de la Jonte, ont guidé et animé la randonnée intitulée « à la découverte des orchidées sauvages du Grand Site ».

Dimanche 5 juin, 25 personnes ont participé à cette randonnée découverte de 10 km, arpentant les sentiers des gorges du Tarn au causse Méjean. Les orchidées étaient bien au rendez-vous par milliers sur les versants des gorges et dans les prairies caussenardes ! Orchis de l'homme pendu, ophrys bécasse, céphalantère, et même Sabot de Vénus... Ce ne sont pas moins de 16 espèces d'orchidées qui ont pu être identifiées par les participants à l'aide des fiches explicatives qui leur avaient été remises. Toutes sont des espèces protégées et la plupart sont endémiques aux grands causses, c'est-à-dire qu'on ne les trouve que dans cette région.

Cette randonnée au cœur du site Causses et Cévennes inscrit au patrimoine de l'Unesco, fut l'occasion de sensibiliser le public aux enjeux de la biodiversité et du paysage, et d'expliquer les actions de gestion du site Natura 2000 et du site classé.

Les participants étaient enchantés de cette journée conviviale qui s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité de la Malène. Si certains sont repartis avec quelques douleurs aux jambes, tous sont repartis la tête pleine d'image d'orchidées et de paysages grandioses !

LES DERNIERS TRAVAUX DE LA COMMUNE

3 boulodromes viennent de voir le jour sur la commune : à **Prades, Champerboux et Chaumeils**
Amis pétanqueurs, voilà de bonnes soirées en perspective pour cet été

Nous profiterons des "grandes vacances" pour mettre en accessibilité les WC de l'école primaire.

Les travaux reprendront ensuite en septembre, après la trêve estivale avec :

- l'enfouissement des réseaux de la **rue de la Combe**
- démolition de la ruine au-dessus des gîtes St Vincent
- lancement de 2 études :

- aménagement du **passage menant à Burle** sous la mairie. Exposition sur 3 thématiques : évolution du paysage du site de Burle (de 1826 à 2016), les ponts, les moulins
- aménagement de la **salle Poujols**. 2 thématiques : Monastère histoire et architecture, Ermitage histoire et architecture

DU COTE DES ASSOCIATIONS

UNE NOUVELLE CHORALE A SAINTE-ENIMIE

Sous l'égide de l'association Culture et Loisirs depuis le 15 mars 2016 se déroulent des cours de chorale animés par Jean-Marc PERTOLDI.

Actuellement une dizaine de personnes se retrouvent tous les mardis à 20 h 30 à la salle des fêtes du village pour deux heures de chant.

Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait pas eu chorale à Sainte-Enimie et Jean Marc PERTOLDI avec compétence et patience nous a aidées à surmonter les difficultés rencontrées au début. A l'heure actuelle nous prenons de l'assurance et arrivons à exécuter quelques chants à plusieurs voix. Un seul regret... l'absence d'hommes pour les timbres plus graves.

Il n'est pas nécessaire d'être déjà chanteur ni de savoir lire la musique.

Les cours vont se poursuivre jusqu'au 28 juin 2016 et reprendront en septembre 2016 de manière à laisser passer l'été et les obligations de chacun.

Quelques bonnes raisons pour nous rejoindre :

- Vous aimez chanter, dans votre maison, dans la campagne, crier pour faire de l'écho

- Vous êtes timide et le chant offre le moyen d'aller vers les autres, réunissez des



timides, donnez leur une partition et vous avez le début d'une chorale...

- Vous avez décidé de sortir de chez vous

- Vous voulez progresser en musique, améliorer votre oreille musicale

- Pendant deux heures venez vous déconnecter, vous laisser porter, faire une parenthèse...

- Eprouver le sentiment de plaisir quand l'harmonie est équilibrée, les voix sont justes et tout le monde dans le tempo

- La chorale c'est aussi la gymnastique de la respiration

- Quoi de plus surprenant qu'un morceau qui se monte et le résultat qui s'en suit...

- Retrouver toute la bande de choristes sans se prendre au sérieux

- Se regrouper autour du chef de chœur qui, bon musicien, nous fait travailler avec tact Bref... pour le plaisir

A bientôt donc, nous comptons sur votre présence à la reprise ;-)

Les "TRUCULENTS" à Champerboux

L'ensemble vocal de Grèzes :"Les Truculents", est composé d'une quarantaine de personnes , parents et enfants, habitants Grèzes mais aussi Marvejols, Chirac, Le Monastier, Chanac. Ils jouent et chantent des airs du monde entier, autant en Oc qu'en Japonais, Anglais ou Russe.

Leur concert à Champerboux dimanche 10 avril à 18 h a connu un beau succès. L'église était bien remplie !

C'était pour eux l'occasion de se "tester" avant leur tournée en Espagne qui sera aussi un moment de vacances en famille.

Merci à eux et à l'association Lou Clapas qui nous a offert ce spectacle gratuit ainsi que le verre de l'amitié qui a clôturé ce moment de partage.

3EME EDITION DU MARCHE AUX PLANTES

Pour sa troisième année, le marché aux plantes était organisé à Sainte-Enimie dans la salle des fêtes et dans la salle hors-sac par l'Association des Parents d'Elèves Santrimi et par l'école primaire.

Un vide-grenier accompagnait la vente de plants potagers et plantes fleuries. 22 exposants étaient au rendez-vous avec toutes sortes d'objets à vendre (jeux et vêtements d'enfant, bibelots, livres,

disques,...).

Les santrimiols et touristes sont venus nombreux faire leurs achats et profiter de la buvette tenue par l'APE.

Un grand succès pour cette édition qui s'est déroulée sous un beau soleil et qui permettra d'offrir une sortie aux enfants de l'école.



Ce bulletin vous appartient : Si vous avez un coup de coeur ou un coup de gueule à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail (mairie-sainte-enimie.fr), par téléphone au 04 66 48 50 09 ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci de votre participation.

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil

Naissance Eliette Jeanne Justine **BIENSAN**, le 24 février

Mariage Stéphanie **AZNAR** et Lawrence **SCHWALLER**, le 20 mai

Décès



Coup de coeur

Recyclage : mot très en vogue à notre époque. Un exemple réussi : le recyclage d'une ancienne cabine téléphonique en cabane à livres à Champerboux. Bravo !

Coup de gueule

De quelque côté que l'on se tourne, certains véhicules rentrent dans le village à une vitesse excessive. Pensez à nos enfants : levez le pied.

A suivre...

**et à voir absolument
Samedi 20 août, dans la
cour de l'école !**

Les Frères Jacquard
détricotent et reprisent
tous vos vieux tubes

Les frères Jacquard retournent et détournent les tubes, en se jouant des lieux et des publics, enflammant des dancefloors les plus patinés aux arrières salles les plus sombres... Impeccables dans leurs costumes tergal sortis des années 60, les frères Jacquard grattent guitare, basse et charango pour mieux (réen)chanter les tubes populaires, tout de parodie joyeusement assumée.

Brèves

Prochaines séances de CINECO

jeudi 23 juin, le pont des espions
jeudi 7 juillet, Rosalie blum
mardi 26 juillet, Merci patron
jeudi 4 août, le livre de la jungle
jeudi 18 août, la nouvelle vie de Paul
Sneijder
jeudi 1er septembre, Dalton Trumbo

Pour la première fois cette année, une **grande brocante** aura lieu à Sainte-Enimie, sur le front du Tarn, les 11 et 12 juillet et les 27 et 28 août. Des professionnels seront présents sur ces 4 journées, pour le plus grand plaisir des amateurs.

Dimanche 7 août à 20h30 à l'Eglise de Sainte-Enimie : Concert **ARRIN**, duo flûte traversière et guitare. Entrée libre

Lundi 22 août à 20h30, à l'Eglise de Sainte-Enimie : Concert de musique celtique, par **DARCY**

Mercredi 24 août à 21 h, à la salle capitulaire, le **Festival d'opéra du Grand Sud** nous invite à une représentation gratuite. Venez faire connaissance avec les membres de la troupe à partir de 20 heures autour du verre de l'amitié.

Recevoir le bulletin par mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin trimestriel par mail. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

Le bulletin continuera à être imprimé pour les personnes ne disposant pas d'Internet, sur demande.